

Battleford à ce pays, plutôt que Battleford-Nord. Il en est sans doute encore ainsi. On disait de même la région de Prince-Albert, et ainsi de suite.

M. McINTOSH: Dans ce temps-là, sans doute.

Le très hon. M. BENNETT: Si les gens de la région le préféraient, on pourrait appeler la circonscription "Battleford-Nord", même si la ville de Battleford-Nord ne doit pas y être, comme disait le très honorable député. Pour modifier les limites, il faudrait répartir tout autrement une population de 7,000, voilà l'ennui. Appelons la circonscription du sud "Battleford" ou "les Battlefords".

M. McINTOSH: "Les Battleford" ferait mieux.

Le très hon. M. BENNETT: Rien ne s'y oppose. L'ennui vient de ce que la ville reste en dehors de cette division. J'ai tâché d'éviter la jalousie entre des régions rivales, comme Edmonton et Edmonton-Sud. Je faisais partie de la législature quand on a changé ce dernier nom en Strathcona. Par manière de plaisanterie, quelqu'un a proposé, par amendement, de l'appeler Macaulay, parce que le représentant de cette division s'appelait ainsi, et la motion n'a été rejetée que par une voix. Je me rappelle l'amusement, plus ou moins irréflecti, qu'en ont eu bien des députés. Si cela doit plaire aux régions intéressées, je consens bien volontiers à appeler la circonscription du nord "Battleford-Nord" et celle du sud, "les Battlefords". Je le proposerai avec plaisir, si les gens de l'endroit le croient à propos.

M. McINTOSH: Ce serait acceptable.

M. VALLANCE: Est-il à propos d'appeler une division "les Battleford" et l'autre "Battleford-Nord"? Pourquoi le pluriel?

Le très hon. M. BENNETT: C'est ce que je voulais savoir.

M. VALLANCE: Je conçois les ennuis qui résulteraient si on gardait le nom de Battleford-Nord à la circonscription du nord. Comment pourrait-on l'appeler ainsi, si on n'y mettait pas la ville de ce nom, à moins d'appeler une circonscription Battleford et l'autre, Battleford-Nord?

M. le PRÉSIDENT (M. Gobeil): Le comité est saisi d'un amendement proposé par l'honorable député de Battleford-Nord, (M. McIntosh), portant que les township 44 à 48 inclusivement, dans le rang 16, à l'ouest du 3^e méridien, soient détachés du district électoral des Battleford, tel que ce dernier est présentement constitué, et ajoutés à la circonscription de Redberry, présentement constituée.

[Le très hon. M. Bennett.]

M. TOTZKE: Permettez, monsieur le président; il faudrait inclure aussi la portion du township 43 sise au nord de la rivière Saskatchewan du Nord.

(L'amendement est rejeté sur division.)

M. le PRÉSIDENT (M. Gobeil): Il y a un autre amendement proposé par l'honorable député de Battleford-Nord.

(L'amendement est rejeté sur division.)

M. McINTOSH: Je suggère au premier ministre le nom Battleford-Nord pour la circonscription septentrionale, et Les Battleford,—non pas Battleford,—pour le nouveau siège. On semble croire que ces noms seraient préférables.

Le très hon. M. BENNETT: Je propose donc, monsieur le président, qu'à la page 54, circonscription n° 12, le nom "Redberry" soit biffé et qu'il y soit substitué les mots "Battleford-Nord".

(L'amendement est adopté.)

Le très hon. M. BENNETT: Dans les circonstances il serait peut-être préférable de garder les mots "Les Battleford", pour la raison que je viens d'indiquer. Il y a deux villes, Battleford-Nord et Battleford, et l'on pourrait croire que nous avons donné au siège le nom de la vieille ville de Battleford, sans tenir compte de la nouvelle ville. En l'occurrence nous ferions mieux sans doute de conserver le nom: "Les Battlefords".

(L'amendement est adopté.)

L'annexe, ainsi modifiée, est adoptée, sur division.

L'article 3 est adopté sur division.

Le préambule est adopté.

Le titre est adopté.

Il est fait rapport du projet de loi.

Le très hon. M. BENNETT propose la 3^e lecture.

L'hon. M. ERNEST LAPOINTE (Québec-Est): Monsieur l'Orateur, je n'ai qu'un mot à dire maintenant. Je tiens à protester contre ce remaniement qui bouleverse les bornes traditionnelles des comtés de la province de Québec et fait violence à la fédération de la province. Je dénonce cette manipulation de la carte électorale de la province de Québec. Je n'en dis pas plus pour le moment; mais j'entends me battre pour la bonne cause dans toute l'étendue de ma province.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, nous voici à la fin de la session, à la fin de la semaine et de la journée. Il est clair que si la discussion reprenait maintenant nos honorables collègues seraient obligés de rester ici encore une semaine. Dans les circonstances, comme le ministère a l'intention avérée d'in-